

ALIMENTATION ET DISTRIBUTION 120/240 V

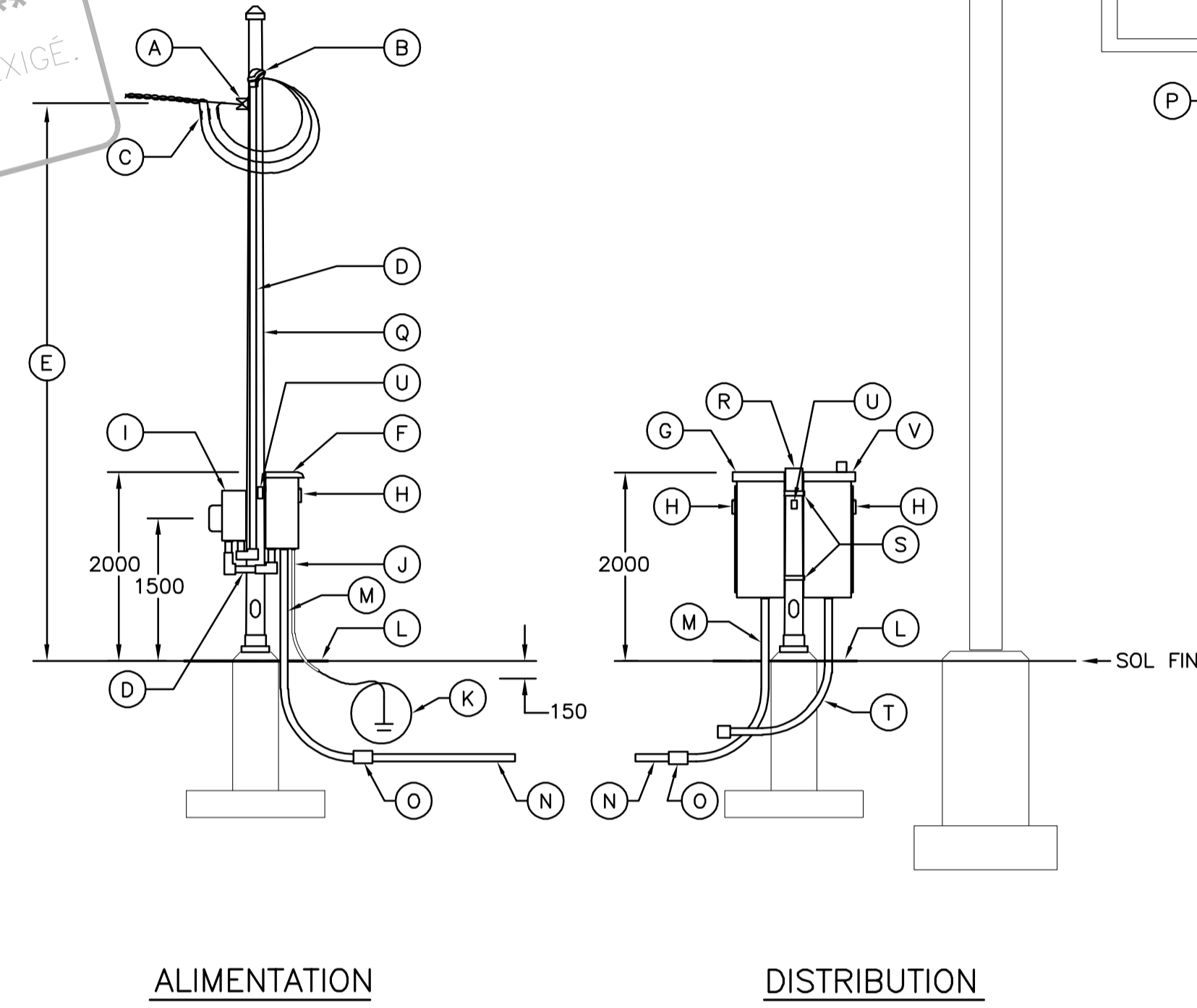
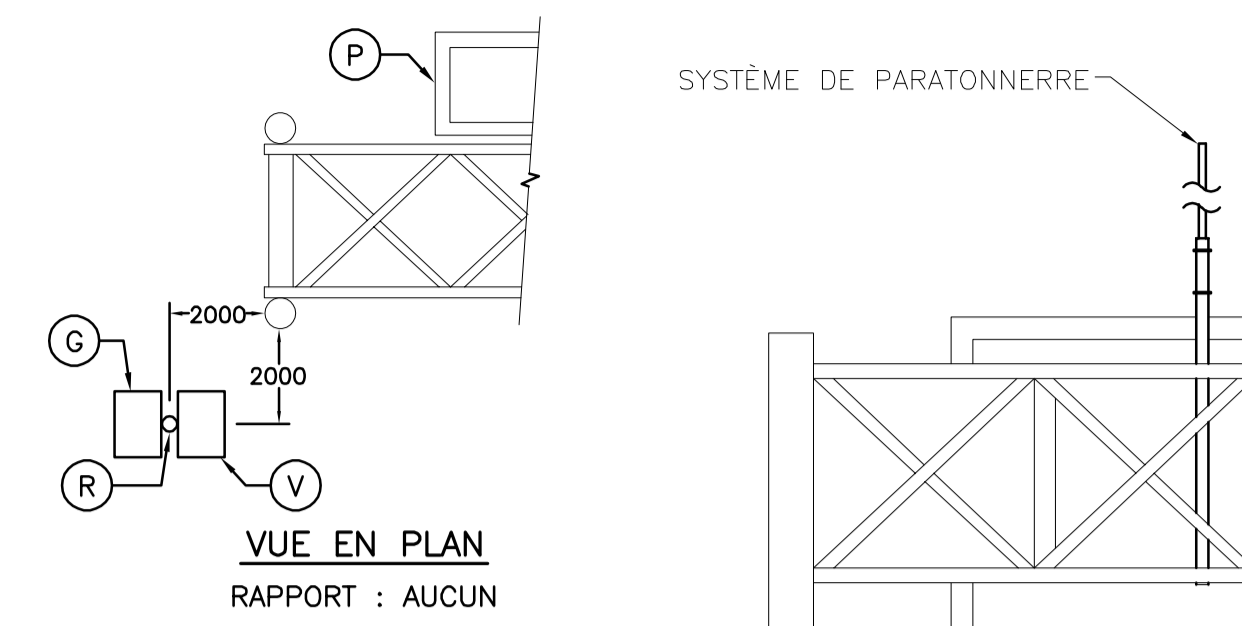
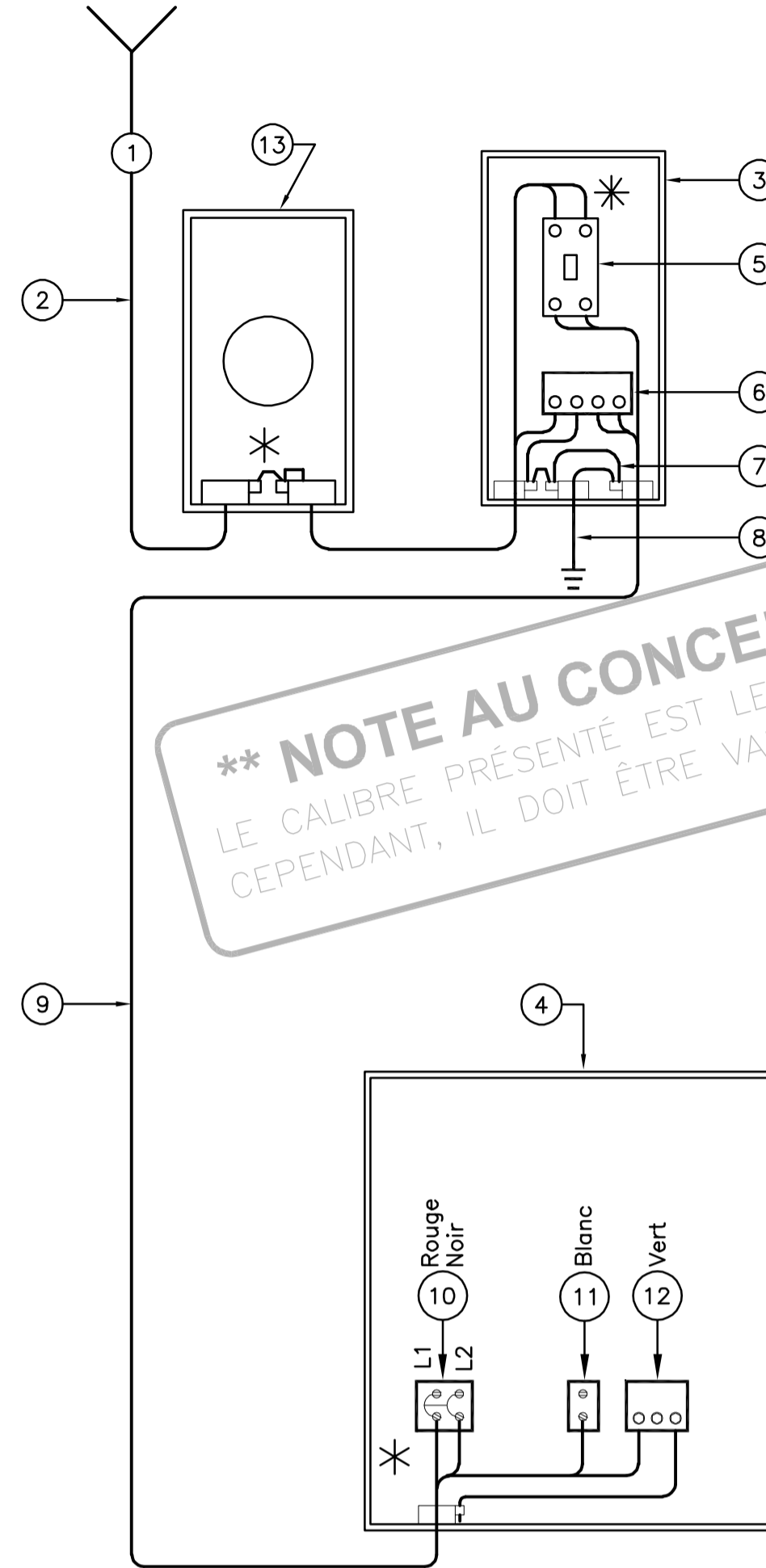
- ① RACCORDEMENT À LA COMPAGNIE DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ
- ② 3 CÂBLES MONOCONDUCTEURS RWU-90, CALIBRE 8 SR (POUR EXPOSITION DIRECTE AU SOLEIL). À IDENTIFIER SELON LA PHASE (NOIR, ROUGE, BLANC) AU MOYEN DE RUBAN ADHÉSIF OU D'UN TUBE THERMORÉTRACTABLE DE COULEUR APPROPRIÉE
- ③ COFFRET DE BRANCHEMENT DE TYPE CB
- ④ COFFRET DE BRANCHEMENT ET DISTRIBUTION POUR PANNEAU À MESSAGES VARIABLES DE TYPE CPMV1
- ⑤ DISJONCTEUR PRINCIPAL DE 40 A, 2 PÔLES
- ⑥ BORNIER DES CÂBLES NEUTRES
- ⑦ DANS LE COFFRET DE BRANCHEMENT, LE BORNIER DES CÂBLES NEUTRES, LES EMBOUTS ET LA TIGE DE MISE À LA TERRE SONT RELIÉS ENTRE EUX PAR 1 CONDUCTEUR NU CALIBRE 6, SANS JOINTS
- ⑧ CONDUCTEUR NU CALIBRE 6, VERS LA TIGE DE MISE À LA TERRE
- ⑨ 4 CÂBLES MONOCONDUCTEURS RWU-90, CALIBRE 8 (ROUGE, NOIR, BLANC ET VERT)
- ⑩ DISJONCTEUR PRINCIPAL 40 A, 2 PÔLES DU COFFRET DE BRANCHEMENT ET DISTRIBUTION
- ⑪ BORNIER DES CÂBLES NEUTRES
- ⑫ BORNIER DES CONDUCTEURS DE CONTINUITÉ DES MASSES
- ⑬ RÉCEPTACLE DE COMPTEUR 100 A, 600 V DE MARQUE MICROELECTRIC SÉRIE BE1 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ

NOTES :

- CHAQUE CONDUIT EST MUNI D'UN EMBOUT DE MALT ET RELIÉ AU BORNIER DE MASSE AU MOYEN D'UN CONDUCTEUR VERT RWU-90, CALIBRE 6, SANS AUCUN JOINT.
- LES CONDUCTEURS MONTRÉS EN TRAIT GRAS SONT FOURNIS ET INSTALLÉS PAR L'ENTREPRENEUR.
- TOUS LES CONDUCTEURS SONT EN CUIVRE.
- POUR LE RACCORDEMENT DES CÂBLES AUX BORNIERES DES COFFRETS, SE RÉFÉRER AU MANUEL D'INSTALLATION DU PMV.

\* RACCORDEMENT ET IDENTIFICATION DES CIRCUITS FAITS PAR L'ENTREPRENEUR SELON LE MANUEL D'INSTALLATION ET D'OPÉRATION DU PMV.

DIAGRAMME DE RACCORDEMENT



- A ISOLATEUR AVEC ATTACHES ET SUPPORTS
- B TÊTE DE BRANCHEMENT DIAMÈTRE DE 27 mm
- C RACCORDEMENT ET CONNECTEURS FOURNIS ET INSTALLÉS PAR LA COMPAGNIE DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ POUR UNE PUISSANCE SUPÉRIEURE À 2 KW. POUR UNE PUISSANCE INFÉRIEURE L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR LE CÂBLE REJOIGNANT LA LIGNE DE DISTRIBUTION DE LA COMPAGNIE D'ÉLECTRICITÉ
- D CONDUIT D'ALUMINIUM 27 mm, Y INCLUS RACCORDS DE CONDUIT ET AVEC COURROIES ET BOUCLES EN ACIER INOXYDABLE 316 (304, SI L'ACIER 316 N'EST PAS DISPONIBLE) MINIMUM, D'UNE LARGEUR DE 3/4", D'UNE ÉPAISSEUR DE 0,03" ET D'UNE LONGUEUR APPROPRIÉE À INSTALLER À TOUS LES MÈTRES
- E HAUTEUR FIXÉE PAR LA COMPAGNIE DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ
- F COFFRET DE BRANCHEMENT DE TYPE CB
- G COFFRET DE BRANCHEMENT ET DISTRIBUTION POUR PANNEAU À MESSAGES VARIABLES DE TYPE CPMV1
- H PLAQUE D'IDENTIFICATION DU COFFRET
- I RÉCEPTACLE DE COMPTEUR 100 A, 600 V
- J CONDUIT D'ALUMINIUM 21 mm, AVEC COURROIES ET BOUCLES EN ACIER INOXYDABLE 316 (304, SI L'ACIER 316 N'EST PAS DISPONIBLE) MINIMUM, D'UNE LARGEUR DE 3/4", D'UNE ÉPAISSEUR DE 0,03" ET D'UNE LONGUEUR APPROPRIÉE À INSTALLER À TOUS LES MÈTRES ET UN CONDUCTEUR NU CALIBRE 6 POUR MISE À LA TERRE. LE CONDUIT DOIT SE TERMINER DANS LE SOL À UNE PROFONDEUR DE 100 mm MINIMUM.
- K VOIR FEUILLET « MISE À LA TERRE »
- L TRAITEMENT DE SURFACE (SI REQUIS)
- M CONDUIT D'ALUMINIUM DIAMÈTRE DE 41 mm
- N CONDUIT PVC DIAMÈTRE DE 41 mm
- O ADAPTATEUR ALUMINIUM/PVC
- P PANNEAU À MESSAGES VARIABLES
- Q FÛT DE 6 M
- R FÛT TRONQUÉ EN ALUMINIUM DE 2 M
- S ATTACHE EN ACIER INOXYDABLE 316 (304, SI L'ACIER 316 N'EST PAS DISPONIBLE)
- T CONDUIT D'ALUMINIUM, Y INCLUS RACCORDS DE CONDUIT ET SE TERMINANT À 1 M DU COFFRET (POUR TÉLÉCOMMUNICATION SI REQUIS)
- U PLAQUE D'IDENTIFICATION DU SITE
- V COFFRET DE CONTRÔLE POUR PANNEAU À MESSAGES VARIABLES DE TYPE CPMV

TABLEAU DES CHARGES COFFRET EL-?	
CHARGE TOTALE	? Watts

**CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE  
UTILISÉ À DES FINS DE  
CONSTRUCTION**

- NOTES GÉNÉRALES :
- RÉFÉRENCE PLAN TYPE PT2V-131 AVRIL 2024
  - DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES.
  - LES COTES SONT EN MILLIMÈTRES.

PLAN TYPE - AVRIL 2024	PT2V-131
DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES	
AAAA-MM-JJ	PRENOM NOM J012-XXXXXXX
AAAA-MM-JJ	Statut Par
Mandatitaire	
DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES DIRECTION DE L'ÉLECTROTECHNIQUE ET DES STRUCTURES DE SIGNALISATION	
<small>Sciau Ce document technologique n'est pas signé et scellé au sens de la Loi sur les ingénieurs et ne peut être utilisé à des fins de travaux visés à l'article 2 de la Loi sur les ingénieurs. Ce document est disponible strictement pour commentaires, pour information ou pour coordination. Aucune garantie n'est donnée sur l'intégrité des informations contenues et sur les modifications apportées au document qui auraient pu être faites ou à venir. La diffusion de ce document technologique est interdite si la présente note limitative n'est pas inscrite.</small>	
Vérificateur	PRENOM NOM, Ing.
Équipe technique	PRENOM NOM, tech.
<b>Transports Québec</b>	
Titre	
PMV AÉRIEN, ALIMENTATION ET DISTRIBUTION	
Numéro de plan	5
EL-2024-N-DDDDDD	
Identification de regroupement	